



**MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 24 décembre 2025

NOTE

pour les directeurs et chefs de service
(cf. destinataires *in fine*)

Objet : - Promotion au choix des ingénieurs divisionnaires de l'industrie et des mines (IDIM)
- **Exercice hors-échelle A (HEA) au titre de 2025**

La note du 14 janvier 2025 annonçait le lancement de la procédure pour les promotions des IDIM au 3^{ème} grade (HC) et des HC à la hors-échelle A (HEA), au titre de 2025.

Comme cela a été annoncée aux membres de l'instance collégiale réunie le 6 novembre dernier, les propositions que vous nous avez transmises dans ce cadre n'ont pas pu être examinées.

En effet, le contingent d'agents du corps des IIM pouvant disposer de cette position indiciaire est plafonné par un pourcentage sur l'effectif des agents disposant du 3^{ème} grade (HC). L'estimation faite en décembre 2024 pour lancer l'exercice a été révisée finement courant 2025, en tenant compte par exemple des départs effectifs et non plus prévisionnels à la retraite : il s'avère que le plafond est atteint et, de ce fait, **qu'aucune promotion à la HEA n'est possible statutairement au titre de l'année 2025**.

Pour 2026, les perspectives restent très limitées. Le volume d'agents HC est proche de la saturation, donc la marge de manœuvre sera forcément restreinte. La question des départs effectifs à la retraite d'agents ayant atteint l'échelon spécial HEA sera le facteur prédominant pour la volumétrie de l'exercice 2026.

Nous vous invitons à communiquer sur cette information aux agents.

Le bureau en charge du pilotage des corps techniques reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le sous-directeur des ressources humaines
de l'administration centrale

Destinataires :

Madame la sous-directrice des personnels d'encadrement et à statuts particuliers du MATTE ;

Madame la sous-directrice du recrutement et de la mobilité du MATTE ;

Monsieur la directrice des ressources humaines de l'ASNR ;

Madame la secrétaire générale de la DGE ;

Mesdames et Messieurs les responsables des services employant des IIM gérés par les ministères économiques et financiers.